

<p>Présentation du DEJEPS Animation Sociale</p>	<p>Le DEJEPS Animation socio-culturelle ou éducative, mention Animation Sociale est un diplôme d'État homologué de niveau III (Bac+2) au Répertoire National de la Certification Professionnelle. Il atteste de l'acquisition de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle de conception, de conduite et de coordination d'activités éducatives dans le champ de l'animation sociale. .</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Le/la titulaire du DEJEPS Animation Sociale est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir l'animation dans une démarche d'éducation populaire, au sein d'une structure de l'intervention sociale ;</li> <li>• Travailler en équipe avec des professionnels de formation et de culture professionnelles différentes ;</li> <li>• Prendre en compte la personne, dans une action collective, et dans une démarche d'intervention sociale avec un accompagnement individualisé des publics en situation d'exclusion ou d'isolement social ou professionnel ;</li> <li>• Coordonner des projets d'animation en prenant en compte les caractéristiques des publics en situation de handicap, de dépendance et d'exclusion ;</li> <li>• Conduire des actions de formation auprès d'autres professionnels et de bénévoles.</li> </ul>
<p>Débouchés professionnels</p>	<p>Le/la coordonnateur.trice d'animation sociale exerce son activité principalement au sein de structures privées du secteur associatif (centres sociaux, associations de quartiers, maisons de retraites, établissement de soins mentaux, hôpitaux, instituts divers, écoles spécialisées), d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, de structures d'aide à l'enfance, de collectivités territoriales, d'établissements relevant de la fonction publique hospitalière ou de la fonction publique d'Etat.</p> <p>Il/elle peut être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animateur.trice-coordonnateur.trice ;</li> <li>• Coordonnateur.trice d'activités ;</li> <li>• Responsable de secteur ;</li> <li>• Animateur.trice de réseau ;</li> <li>• Responsable d'animation ;</li> <li>• Adjoint.e de direction ;</li> <li>• Agent de développement de la vie associative ...</li> </ul>
<p>Qui peut s'inscrire</p>	<p>La formation s'adresse aux personnes souhaitant se qualifier dans l'animation socio-culturelle. Elle s'adresse aux demandeur.se.s d'emploi, sous réserves d'une prise en charge par le Conseil Régional ou le Pôle Emploi, ainsi qu'aux salarié.e.s.</p> <p>Les exigences préalables à l'entrée en formation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir 18 ans ;</li> <li>• Être titulaire du PSCS 1 ou de l'AFPS.</li> </ul> <p>Et répondre à l'un des critères suivants :</p>

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV (BPJEPS AS, BEATEP, etc.) dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III (Bac+2) inscrit au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV (Bac) et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;
- soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.

L'entrée en formation est conditionnée par la validation des dossiers de candidature (VEP) par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, puis par la réussite aux tests de sélection composés d'un écrit puis d'un oral organisés par le centre de formation.

La formation est dispensée dans une logique d'alternance et se déroulera **du 8 novembre 2018 au 10 avril 2020**.

La durée de la formation est de **1820 heures**, partagées en **700 heures en centre de formation et 1120 heures en structure d'accueil**.

La formation est précédée d'un positionnement qui permet la définition d'un parcours individualisé de formation. Selon l'expérience acquise et attestée certains candidats peuvent être dispensés de suivre une partie de la formation et se présenter directement aux épreuves de certification.

Le diplôme est constitué de 4 unités capitalisables ;

Deux unités capitalisables transversales :

- **UC 1 : Être Capable de concevoir un projet d'action.**
- **UC 2 : Être Capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action.**

Une unité capitalisable de la spécialité «animation socio-éducative ou culturelle» :

- **UC 3 : Être Capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative.**

Une unité capitalisable de la mention « Animation Sociale » :

- **UC 4 : Être Capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité de l'animation sociale.**

Les épreuves de certifications de chacune des UC sont de formes variables selon les projets de formation néanmoins elles doivent comporter au minimum :

- une évaluation des compétences dans une ou plusieurs situations d'activité (c'est à dire en situation réelle sur d'animation sur le terrain) pour les unités capitalisables UC 3 et UC 4 ;
- la production d'un document écrit personnel retraçant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre d'un projet d'action soutenu devant une commission du jury pour les UC 1 et UC 2.

Le projet prévoit d'organiser un séjour de 9 jours en Belgique afin d'y découvrir les programmes en faveurs du développement social ainsi que des associations, structures et institutions qui agissent dans le champ de l'animation sociale du **22 au 30 mars 2019**.

Ce voyage et ses objectifs pédagogiques feront l'objet d'une discussion avec chaque stagiaire lors des entretiens préalables à l'entrée en formation. Chaque stagiaire qui entrera sur cette formation s'engagera à participer au voyage et à s'impliquer dans sa préparation, son déroulement et son bilan.

Organisation de la formation

Ouverture culturelle et découverte de l'environnement européen

Il ne s'agira pas d'un « séjour de détente » mais d'un réel objet de découverte sociale et culturelle. Les objectifs pédagogiques du séjour sont les suivants :

- Sensibiliser les stagiaires à de nouvelles formes d'animation sociale et de coordination d'actions d'animation.
- Favoriser la mobilité physique et psychologique.
- Initier un travail collaboratif au sein du groupe de stagiaires : Co-construire le séjour.
- Permettre l'ouverture sociale et culturelle.
- Interroger la notion d'impact social.
- Echanger autour de la déontologie de l'animateur social.

Le séjour n'est évidemment pas une fin en soi et le travail effectué avec les stagiaires en amont et en aval est tout aussi important. Au retour du séjour, les stagiaires travailleront par petits groupes sur l'une des structures qu'ils auront visitées afin de faire un travail de restitution approfondi lors d'une journée à laquelle seront conviés les tuteur.trice.s, collègues et les intervenant.e.s de la formation. Cette journée sera l'occasion de mobiliser des compétences apprises en organisme de formation, des savoirs découverts en Belgique et de mettre concrètement en œuvre un savoir-faire.

#### Calendrier de la formation

#### **Date limite de dépôt du dossier d'inscription :**

Le 11 septembre 2018.

#### **Sélection :**

Les tests de sélections à l'entrée en formation se dérouleront les **27 et 28 septembre 2018** dans les locaux de la BSP.

#### **Positionnement :**

Les tests de positionnement se dérouleront les **11 et 12 octobre 2018** dans les locaux de la BSP.

#### **Certification :**

Les épreuves initiales préalables à l'obtention des UC1 et UC2, conduite par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale auront lieu en **Mars 2020**. Les épreuves de rattrapage pour ces mêmes UC1 et UC2 auront lieu en **Juin 2020**.

Les épreuves initiales préalables à l'obtention des UC3 et UC4, dont les modalités sont définies par La Boîte Sans Projet, auront lieu en **Janvier 2020**. Les épreuves de rattrapage pour ces mêmes UC3 et UC4 auront lieu en **février 2020**.

#### Moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement

Fort de la conduite d'une première formation au BPJEPS Animation Sociale avec le CSR de Froissy Crèvecœur et de multiples interventions auprès de publics variés (Centres Sociaux, stagiaires BP, DE, DES en formation, structures associatives, collectifs, etc.) La Boîte Sans Projet engage dans cette formation ses croyances pédagogiques et professionnelles.

Les contenus sont résolument orientés vers la pratique :

- Les apports théoriques sont étayés d'exemples afin de permettre les applications pratiques ;
- La mise en coopération des stagiaires durant l'ensemble de la formation ;

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adaptation de l'approche coopérative avec des situations professionnelles ;</li> <li>• L'évaluation collective des séquences.</li> </ul> <p>Cette formation en collectif est un moyen de confronter les expériences et les idées de chaque stagiaire. Elle permet également d'établir des groupes de discussion et des mises en situation. À chaque fin de semaine, un bilan collectif est réalisé permettant d'identifier les acquis et difficultés et d'ajuster la suite de la formation.</p> <p>La formation permet à chacun de mettre en pratique des méthodes d'interventions utilisées par le formateur et les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance de situations en petits groupes et grand groupe.</li> <li>• Apports d'expériences théoriques et de pratiques.</li> </ul>
Centre de formation	<p>La formation se déroulera dans les locaux de La Boîte Sans Projet à Amiens. Plus qu'un lieu de formation, il s'agira aussi d'un lieu d'immersion pour les futurs coordinateurs.</p>
Responsabilité pédagogique	<p>La responsabilité pédagogique est exercée par <b>M. Telliez Germain</b>, titulaire d'un master Sciences de l'Éducation, mention Ingénierie de Formation d'Adulte, délivré par l'UPJV Amiens.</p> <p>M. Telliez exerce depuis 1 an au sein de La Boîte Sans Projet comme formateur, mais aussi animateur et éducateur populaire, en accord avec les principes de l'association.</p> <p>Vous pouvez contacter M. Telliez Germain par mail : <a href="mailto:telliez.g@gmail.com">telliez.g@gmail.com</a>, ou par téléphone au : <b>06.88.50.39.03</b></p> <p>Par ailleurs, l'équipe pédagogique mobilisée par La Boîte Sans Projet afin de permettre la réussite des stagiaires s'engage à se montrer disponible autant que faire se peut.</p>
Tarification	<p>Le coût pédagogique est de <b>8500€, soit un coût horaire de 11,90€ par stagiaire. Le coût du voyage pédagogique en Belgique est compris dans le coût.</b></p> <p>Nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.</p>